

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** VILLE DE BISCHWILLER

**Correspondant :** M. Eric Brucker, CELLULE MARCHES PUBLICS, 1-9 Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 55, courriel : [marches.publics@bischwiller.com](mailto:marches.publics@bischwiller.com), adresse internet : <http://www.ville-bischwiller.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://alsacemarchespublics.eu>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : FOURNITURE DE PETIT MATERIEL ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE BISCHWILLER (2020 - 2022)**

**Type de marché de fournitures :** Achat

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 39830000

**Code NUTS :** FRF11

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur**

**Durée de l'accord-cadre :** 36 mois

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
  - Le présent accord cadre à bons de commande a pour objet l'achat et la livraison de matériels et de produits d'entretien, et notamment :
    - Produits d'entretien pour l'hygiène des sols, des vitres, des surfaces, des sanitaires et du linge (bombe aérosol désodorisante, dépoussiérant, nettoyant vitres, liquide vaisselle, crème à récurer, détartrant, gel WC, savon, pastilles javel, nettoyant moquette, lessive détergent, ...)
    - Petit matériel et accessoire d'entretien (éponges, gants, papier toilette, bobine essuie-mains, sacs poubelles, seaux, frange, chariots de lavage, balais plats, raclettes, chiffons, plumeaux, ...)
- Le présent accord cadre de fournitures à bons de commande est soumis aux dispositions des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants, R. 2131-12, L. 2125-1-1°, R. 2121-8, R. 2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique. Les candidats pourront proposer des produits qui s'inscrivent dans les objectifs de développement durable.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La durée initiale de l'accord cadre est fixée à un (1) an à compter de sa date de notification.
- Il est renouvelable deux (2) fois pour une période d'un (1) an, soit une durée maximale de trois (3) ans en cas de reconduction.
- Montant minimum annuel : sans.
- Montant maximum annuel : 53 000,00 euro(s) H.T.

**Le présent avis correspond à un avis périodique constituant une mise en concurrence.**

**Prestations divisées en lots :** non

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

Prix révisable à chaque reconduction.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 27 mars 2020 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2020-FPMEPEPSVB

**Renseignements complémentaires :** Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation avec les 3 candidats les mieux classés après la première analyse des offres.

Les candidats devront faire parvenir obligatoirement et sous peine de rejet de leur offre, et gratuitement, les

échantillons dont la liste est donnée dans le bordereau de prix unitaire.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 03 mars 2020

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus** : M. David GATEBLED - Responsable du pôle Maintenance Bâtiment - Tél. 03.88.63.57.96

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus** : adresse internet : <https://www.alsacemarchespublics.eu>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés** : adresse internet : <https://www.alsacemarchespublics.eu>

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, rue de la Paix - BP 51038, 67070 Strasbourg cedex, tél. : 03 88 21 23 23, adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, rue de la Paix - BP 51038, 67070 Strasbourg cedex, tél. : 03 88 21 23 23, adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>